



Communiqué de presse

Lundi 4 février 2019

Police municipale de Paris : Discours d'Anne Hidalgo

Le Conseil de Paris débat lundi de la création d'une police municipale parisienne. Vous trouverez ci-dessous le discours prononcé par Anne Hidalgo, Maire de Paris, à cette occasion.

Seul le prononcé fait foi.

« Mes chers collègues, j'ai souhaité qu'un débat s'ouvre aujourd'hui en conseil de Paris à propos de la sécurité au quotidien des Parisiennes et des Parisiens. Ce débat doit pouvoir dépasser les frontières partisans, les barrières doctrinales et les questions sémantiques car il aura un impact direct sur le quotidien des Parisiennes et des Parisiens.

Il faut partir du réel vécu par les Parisiens. Écoutons-les. Il y a une demande des Parisiennes et des Parisiens de présence humaine forte dans l'espace public. Vous êtes leurs élus, vous les entendez tous les jours, ils veulent que nous soyons, plus encore que nous le sommes déjà, avec eux au quotidien, attachés à prendre soin de leur ville, de leur quartier, de leur rue, de leur pas de porte.

Les Parisiennes et les Parisiens nous demandent de faire plus : ils attendent de nous d'être en mesure de garantir à chacune et à chacun de pouvoir évoluer librement en toute tranquillité dans l'espace public. Voilà l'attente des Parisiens.

Comment y répondre ? Avec méthode. L'audit sur la sécurité des Parisiens dans leur vie quotidienne a été lancé par un vœu de l'exécutif en juillet. De nombreux acteurs de la sécurité des Parisiens ont été interrogés. Près de 200 personnalités, élus, majorité, opposition, maires d'arrondissement, fonctionnaires de la Ville, fonctionnaires de la préfecture de police...

Le résultat de ce travail de fond, c'est un diagnostic qui fait très largement consensus et que l'on retrouve dans la quasi-totalité des vœux que certains ont déposés. Un diagnostic technique qui rejoint le sentiment des Parisiens, qui s'exprime dans un sondage rendu public, pour la création d'une force municipale de police à Paris.

Quels sont les principales conclusions que je tire de ce travail collectif ?

Premier constat. Il y a un besoin et une attente très forte, croissante, des Parisiens pour que les règles du quotidien soient davantage respectées dans l'espace public. Nous rendons de l'espace à vivre aux Parisiens... Les Parisiens s'approprient cet espace. Le sujet est comment on partage la Ville, sans privatisation qui se fait toujours au profit des plus forts et aux dépens de plus vulnérables, et des catégories sociales les plus défavorisées.

Deuxième constat. Ce travail de régulation de l'espace public, nous le faisons déjà avec nos agents de la DPSP, mais il faut le faire davantage parce que ce sont des missions sur lesquels les habitants attendent la Ville et pour lesquelles la police nationale dispose de moins de moyens. Parce que le contexte a changé : le risque terroriste est une réalité et la défense des institutions et le maintien de l'ordre mobilisent beaucoup d'effectifs de Police. En parallèle, les effectifs dans les commissariats ont baissé depuis des années, notamment depuis les coupes sombres du passé, et les Parisiens le voient au quotidien.

Troisième constat. Tout le monde s'y perd sur les compétences des uns et des autres. Quel Parisien connaît la DPSP ? Qui s'y retrouve dans les sigles ASP, ISVP, agents de sécurité ? Il faut rendre ce service public plus lisible, plus accessible en permettant aux habitants de le joindre 24 heures sur 24, plus adapté aux modes de vie des Parisiens avec une présence renforcée la nuit et le week-end.

Comment répondre à ce constat ? Je repartirai d'un triptyque évoqué par l'une d'entre vous (Léa Filoche) que je fais mien : il faut renforcer, clarifier et coordonner. C'est exactement cela.

D'abord, renforcer les moyens. Doter les agents municipaux de pouvoirs de police municipale et d'équipements modernes. Mais pas seulement. Renforcer également la présence sur le terrain des médiateurs (30 recrutements nouveaux pour la prévention des rixes). Renforcer le rôle des assistant.e.s sociales pour être présent dans tous les commissariats et aider au dépôt de plainte. Renforcer enfin toutes nos actions de prévention sociale.

Cela ne se fera qu'à une condition, que les partenaires de la sécurité des Parisiens renforcent également leur présence : en premier lieu les effectifs de Police Nationale dans les commissariats, pour faire davantage sur la délinquance et notamment le deal de rue. Je pense aussi à IDF Mobilités et aux opérateurs de transport car les Parisiens ne supportent plus l'insécurité qui règne parfois dans certaines stations de métro, notamment au nord de Paris.

Ensuite, clarifier les missions. En se posant la question : sur quelles missions la ville peut-elle être plus efficace ? En luttant contre les infractions qui portent atteinte à la propreté de notre ville et qui renvoient l'impression d'un espace public dégradé. En luttant contre les nuisances sonores qui portent atteinte à la tranquillité des riverains et qui renvoient l'image de quartiers auxquels on ne prête pas assez attention.

En luttant contre l'absence de respect des règles de déplacement qui portent atteinte à la sécurité des Parisiens et des visiteurs et qui renvoient le sentiment d'une circulation dérégulée. Lorsqu'une règle est juste, faire respecter la règle, c'est faire œuvre de justice.

Enfin, coordonner notre action avec nos partenaires pour être complémentaires et non pas se substituer à eux. L'objectif c'est plus de sécurité pour les Parisiens. Parce que la répartition des compétences entre le niveau national et le niveau municipal sera clairement établie, nous demanderons l'engagement formel du Gouvernement de ne pas baisser les effectifs de police nationale à Paris, dans un accord qui ne fera que des

gagnants et qui permettra aux policiers nationaux et municipaux, mais également aux pompiers de Paris, de se concentrer chacun sur leurs tâches respectives.

Il faudra travailler étroitement avec le Préfet de Police, le Procureur de la République et les maires d'arrondissement bien entendu, mais cette police municipale ne peut-être une police d'arrondissement qui remettrait en cause l'égalité des Parisiens devant le service public de la sécurité.

Renforcer, clarifier, coordonner mais également nommer. Et cet outil au service de la sécurité des Parisiens, je le nomme police municipale parisienne. Mais la création d'une Police Municipale parisienne n'a de sens que dans le cadre d'une politique globale de protection de la ville et de ses habitants. Protéger ce que nous avons en commun pour une ville plus propre, plus solidaire et plus sûre.

Non pas la police municipale que la droite essaie de nous imposer depuis des années, qui impliquerait le démantèlement de la préfecture de police. Celle qui signifierait un transfert de charges considérable, non évalué et non compensé, aux dépens du contribuable parisien. Celle qui engagerait le risque de voir nos agents municipaux faire du maintien de l'ordre dans la capitale.

Mes chers collègues, un élément de ce débat risque, je le sais, de cristalliser les tensions. C'est la question de l'armement de cette Police. Je souhaite que nous puissions sur ce point précis dépasser les postures idéologiques, pour apporter aux Parisiens une réponse pragmatique.

La police municipale que je vous propose, elle est parisienne, adaptée aux spécificités de la capitale, aux enjeux de sécurité à Paris, à la nécessité de conforter la préfecture de police dans ses missions.

Il y a les compétences de police municipale. Nous les avons depuis la loi sur le statut de Paris. Il y a les agents de police municipale. Nous les avons déjà. Nous avons consolidé une force de 3200 agents (c'est déjà considérable par rapport aux 1000 agents de la DPP de 2014), mais leurs pouvoirs sont disparates et il est nécessaire de rapprocher leurs qualifications pour disposer d'agents polyvalents, dans le respect du statut des personnels des

administrations parisiennes. Il est également nécessaire de les former à la présence sur la voie publique et à la relation avec la population.

Ce que je souhaite, c'est que l'on puisse désormais échanger avec les élus, et entre élus et services, pour entrer dans le détail des missions qui seront confiées à notre police municipale parisienne. Je m'engage à prendre en compte toutes les propositions qui me seront faites dans le respect du cadre que j'ai fixé. Il faudra également poser à plat toutes les questions techniques, juridiques et financières avec le Secrétariat Général d'une part, et avec le Ministère de l'Intérieur et la Préfecture de Police d'autre part.

Enfin, il est essentiel d'en débattre avec les Parisiens : un débat spécifique, autour des travaux de l'audit, sera d'ailleurs organisé dans le cadre de notre grande conférence de consensus. Parce qu'il est bien question de cela. D'arriver à un consensus sur un service public visant au respect des règles du quotidien, pour la tranquillité des Parisiens.

Car cette police s'inscrit dans le cadre plus large des services publics qui concourent à la sécurité de la ville : la propreté des rues, l'entretien des équipements municipaux, l'aménagement de l'espace public en prenant en compte la situation des plus vulnérables, les services de solidarité dans les quartiers populaires.

Et plus largement encore dans le cadre des missions qui sont les nôtres et que nous partageons aussi avec l'État, de la prévention de la délinquance à l'éducation que nous devons aux plus jeunes d'entre nous.

Je vous remercie »

Anne Hidalgo

Maire de Paris

Contact presse : 01 42 76 49 61 / presse@paris.fr